

Sac à dos EU Piquadro 2024

Règlement officiel du concours

LES CHANCES DE GAGNER DÉPENDENT DU NOMBRE DE PARTICIPATIONS REÇUES. NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT.

Ce règlement officiel du concours (le « Règlement officiel du concours ») s'applique au concours EU Piquadro Backpack 2024 (le « Concours ») parrainé par Logitech Europe S.A., ayant une adresse à EPFL, Quartier de l'Innovation, Centre d'Innovation Daniel Borel, 1015 Lausanne, Suisse (le « Sponsor »). Les participants au concours sont responsables de la lecture et de la compréhension de ce règlement officiel du concours avant de participer au concours. En participant au concours (tel que défini ci-dessous), vous acceptez les termes et conditions de ce règlement officiel du concours et acceptez d'y être légalement lié.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, VOUS ACCEPTEZ DE LIBÉRER ET DE TENIR À L'ÉCART LOGITECH EUROPE S.A. ET LEURS SOCIÉTÉS MÈRES, FILIALES ET AFFILIÉES RESPECTIVES DE TOUTES RÉCLAMATIONS, DOMMAGES ET RESPONSABILITÉS DÉCOULANT DE OU LIÉES À VOTRE PARTICIPATION À CETTE PROMOTION.

Le concours est régi par le droit suisse.

Règlement officiel

1. Admissibilité

- 1.1. Pour être admissible à participer au concours et à gagner un prix, vous devez, au moment de l'inscription au concours :
 - 1.1.1. avoir au moins dix-huit (18) ans ; et
 - 1.1.2. être un résident permanent et légal du Royaume-Uni, de la France ou de l'Allemagne.
- 1.2. Les employés, dirigeants et administrateurs (y compris les membres de la famille immédiate et les membres du même foyer de ces personnes, y compris les conjoints de fait) du Sponsor, de ses sociétés affiliées ou agents, ainsi que des agences de publicité ou de promotion, ne sont pas admissibles à participer au concours.
- 1.3. The Sponsor shall have the right at any time to require proof of identity and/or eligibility to participate in the Giveaway. Failure to provide such proof may result in disqualification.
- 1.4. Toutes les informations personnelles et autres demandées par le Sponsor et fournies à celui-ci dans le cadre du concours doivent être véridiques, complètes, exactes et en aucun cas trompeuses. Le Sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout participant si celui-ci fournit à un moment quelconque des informations personnelles mensongères, incomplètes, inexactes ou trompeuses.

2. Période du concours

- 2.1. Le concours EU Piquadro Backpack 2024 (le « Concours ») commence à [00h01 GMT+1] le [29 novembre 2024] et se termine à [23h59 GMT+1] le [2 décembre 2024] (la « Période du concours »). Toutes les participations doivent être reçues avant [23h59 GMT+1] le [2 décembre 2024] (la « Date de clôture du concours »).

3. Comment participer au concours

- 3.1. Pour participer au concours, vous devez visiter www.logitech.com dans l'un des endroits suivants : Allemagne, France ou Royaume-Uni (« Site Web ») et acheter au moins un (1) produit de marque Logitech sur le Site Web pendant la Période du concours (une «

Commande éligible »)

Vous serez automatiquement inscrit au concours pour gagner l'un des prix décrits à la section 4 ci-dessous.

Une agence tierce sélectionnera au hasard cent (100) gagnants parmi les Commandes éligibles reçues pendant la Période du concours.

La liste des gagnants et leur adresse de livraison seront partagées avec Piquadro. Chaque prix sera expédié aux gagnants par le service client de Piquadro. Pour toute question concernant votre commande ou le processus, veuillez contacter cxemeaesalations@logitech.com.

- 3.2. Le nombre maximum de participations que vous pouvez avoir pour le concours est d'une (1) par Commande éligible et par adresse e-mail utilisée pour passer la Commande éligible. Une fois que vous avez atteint le nombre maximum de participations, toute participation ultérieure effectuée avec la même adresse e-mail sera considérée comme nulle, et vous serez empêché et interdit de soumettre d'autres participations au concours.

4. Prix

- 4.1. Les prix à gagner consistent en ce qui suit (chacun, un « Prix ») :

Product Name	Quantities	MSRP EUR
Piquadro Laptop Backpack, blue color, product code CA3214BR2	100	290.00

- 4.2. Vous êtes responsable de tous les coûts non expressément décrits comme étant inclus dans le Prix, y compris, sans limitation, les frais d'accès à Internet et de données, les coûts d'électricité, le matériel informatique ou les coûts des appareils mobiles.
- 4.3. Le Sponsor ne sera en aucun cas tenu responsable si le gagnant (a) n'est pas satisfait de quelque manière que ce soit du Prix ; en particulier, vous reconnaissez et acceptez que l'emballage du Prix puisse ne pas inclure votre langue ; ou (b) est incapable d'accéder au Prix ou (c) sauf indication contraire, ne peut choisir la couleur du produit Logitech ou d'un produit tiers offert en tant que Prix.
- 4.4. Le Prix doit être accepté tel qu'il est attribué sans substitution, il n'est pas transférable ni destiné à la revente et n'a pas de valeur de rachat en espèces. Le Sponsor se réserve le droit, à sa seule et absolue discrétion, et pour quelque raison que ce soit, de remplacer un Prix par un autre de valeur approximativement égale ou supérieure sans engager sa responsabilité.
- 4.5. **LE GAGNANT EST SEUL RESPONSABLE DU PAIEMENT DE TOUS LES IMPÔTS ET DE TOUTE DÉCLARATION FISCALE ASSOCIÉE À LA RÉCEPTION OU À L'UTILISATION DU PRIX. SI VOUS ÊTES LE GAGNANT, VOUS ACCEPTEZ DE COOPÉRER AVEC LES DEMANDES RAISONNABLES DU SPONSOR OU DE L'ADMINISTRATEUR EN LIEN AVEC LA COMPLÉTION ET LA SOUMISSION DES FORMULAIRES FISCAUX APPLICABLES ET DE TOUTE AUTRE DÉCLARATION OU CONFORMITÉ FISCALE REQUISE ET CONSENTEZ À LA DIVULGATION DE VOS INFORMATIONS PERSONNELLES AU SPONSOR DANS CE CONTEXTE. SANS LIMITER LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, À DES FINS DE DÉCLARATION FISCALE, SI LE GAGNANT EST RÉSIDENT DE L'UE, IL PEUT ÊTRE TENU DE FOURNIR AU SPONSOR OU À L'ADMINISTRATEUR UN NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE VALIDE OU UNE IDENTIFICATION ÉQUIVALENTE, ET LE SPONSOR PEUT**

ÊTRE TENU DE SE CONFORMER AUX LOIS ET RÈGLEMENTS FISCAUX APPLICABLES DE L'UE CONCERNANT LA DÉCLARATION DES VALEURS DES PRIX.

5. Sélection du gagnant. La liste des commandes éligibles sera partagée avec une agence tierce le mardi 3 décembre 2024. La liste n'inclura aucune information personnellement identifiable (PII). Cette agence tierce sélectionnera au hasard cent (100) commandes gagnantes.

5.1. Les chances d'être sélectionné pour un Prix dépendent du nombre total de participations éligibles reçues pendant la Période du concours.

5.2. Le Sponsor peut disqualifier un participant ou un gagnant sélectionné du concours et son Prix sera perdu sans aucun recours ni remboursement si, à la discrétion arbitraire du Sponsor, le Sponsor estime que :

5.2.1. la Commande éligible est frauduleuse ; ou

5.2.2. le propriétaire ou la personne en contrôle de l'adresse e-mail a participé au concours avec des comptes supplémentaires.

6. Règles supplémentaires

6.1. Si des règles supplémentaires (« Règles supplémentaires ») sont énoncées dans l'Annexe A (jointe ci-dessous à la fin de ces Règlement officiel du concours ou sur la page Web du concours applicable), ces Règles supplémentaires sont incorporées par référence et font partie de ces Règlement officiel du concours. Vous devez respecter les Règles supplémentaires (le cas échéant) pour être admissible à participer au concours et à gagner un Prix.

6.2. Si les Règles supplémentaires, ou une partie de celles-ci, sont incompatibles ou en conflit avec les Sections 1 à 9 (les « Règles principales ») de ces Règlement officiel du concours, les Règles principales prévaudront dans la mesure du conflit ou de l'incompatibilité.

7. Décharge et indemnisation

7.1. EN PARTICIPANT AU CONCOURS, VOUS LIBÉREZ, DÉGAGEZ ET DÉCHARGEZ À JAMAIS LE SPONSOR ET SES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES, AFFILIÉES OU FILIALES, PARTENAIRES COMMERCIAUX, AGENCES DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION, AINSI QUE CHACUN DE LEURS DIRECTEURS, DIRIGEANTS, EMPLOYÉS, AGENTS, REPRÉSENTANTS, SUCESSEURS ET AYANTS DROIT RESPECTIFS ET TOUS LES AUTRES ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT, À L'ORGANISATION ET/OU À L'EXÉCUTION DU CONCOURS (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES DÉGAGÉES »), DE TOUTE ACTION, CAUSE D'ACTION, POURSUITE, DETTE, ENGAGEMENT, CONTRAT, RESPONSABILITÉ, RÉCLAMATION ET DEMANDE, Y COMPRIS LES FRAIS ET DÉPENSES JURIDIQUES, QUEL QU'EN SOIT LE TYPE (COLLECTIVEMENT, « RÉCLAMATIONS »), Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS BASÉES SUR LA NÉGLIGENCE, LA RUPTURE DE CONTRAT ET LA VIOLATION FONDAMENTALE, ET LA RESPONSABILITÉ POUR LES BLESSURES PHYSIQUES, LE DÉCÈS OU LES DOMMAGES MATÉRIELS, QUE VOUS OU VOS ADMINISTRATEURS, HÉRITIERS, SUCESSEURS OU AYANTS DROIT POURRIEZ AVOIR OU POURRIEZ AVOIR, EN RAISON DE OU DÉCOULANT DE (A) VOTRE PARTICIPATION AU CONCOURS OU DE L'ATTRIBUTION, L'ACCEPTATION, LA POSSESSION, L'UTILISATION OU LA JOUISSANCE DE TOUT PRIX, ET LE CAS ÉCHÉANT, DU VOYAGE VERS, DE LA PRÉPARATION POUR OU DE LA

PARTICIPATION À TOUT ÉVÉNEMENT OU ACTIVITÉ LIÉE AU CONCOURS OU AU PRIX (B) LES DROITS DE PUBLICITÉ QUE VOUS AVEZ ACCORDÉS AU SPONSOR ; OU (C) CES RÈGLES OFFICIELLES DU CONCOURS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES). VOUS RECONNAISSEZ SPÉCIFIQUEMENT QUE VOUS COMPRENEZ QU'IL PEUT Y AVOIR DES RISQUES SÉRIEUX DE BLESSURES PHYSIQUES, DE DÉCÈS OU DE DOMMAGES MATÉRIELS ASSOCIÉS À L'ACCEPTATION, LA POSSESSION OU L'UTILISATION DU PRIX OU À LA PRÉSENCE À UN ÉVÉNEMENT OU À LA PARTICIPATION À CERTAINES ACTIVITÉS LIÉES AU PRIX, ET VOUS ASSUMEZ VOLONTAIREMENT CES RISQUES.

- 7.2. En participant au concours, vous acceptez d'indemniser, de défendre et de dégager les Parties dégagées de toute perte, dommage, responsabilité, carence, action, jugement, intérêt, récompense, pénalité, amende, coût ou dépense de toute nature, y compris les frais juridiques raisonnables et le coût de l'application de tout droit à l'indemnisation en vertu des présentes et le coût de la poursuite de tout fournisseur d'assurance (collectivement, « Pertes ») découlant de ou résultant de : (a) votre participation au concours ; (b) votre réception, possession, perte ou utilisation d'un Prix ; (c) les droits de publicité que vous avez accordés au Sponsor ; (d) toute non-conformité de votre part avec l'une des Règles officielles du concours ; ou (e) l'utilisation de votre participation par le Sponsor.
- 7.3. En participant au concours, si vous êtes déclaré gagnant, vous consentez à l'utilisation de votre nom, e-mail, adresse (ville et province ou état), image, voix, commentaires, photo, photo de profil et/ou photographies (collectivement, « Personnalité »), sans compensation ou notification supplémentaire, dans le cadre de toute publicité, promotion ou campagne publicitaire menée maintenant ou à l'avenir, dans tout média, par ou au nom du Sponsor, et vous accordez au Sponsor tous les droits relatifs à cette utilisation.
- 7.4. Le gagnant accepte de coopérer à toute enquête menée par le Sponsor pour confirmer son admissibilité et aider à garantir que l'utilisation des informations de ces potentiels gagnants dans la publicité ou la promotion du concours ne jettera pas le discrédit, le mépris, le scandale ou le ridicule sur le Sponsor, ni ne reflétera défavorablement sur le concours ou le Sponsor, tel que déterminé par le Sponsor à sa discrétion arbitraire.

8. Général

- 8.1. En participant au concours, vous acceptez : (a) de lire, respecter et être lié par ces Règles officielles du concours, y compris toutes les conditions d'admissibilité et les décisions du Sponsor, prises à sa seule et arbitraire discrétion, qui seront finales et contraignantes dans toutes les questions relatives au concours ; et (b) de renoncer à tout droit de prétendre à une ambiguïté concernant ces Règles officielles du concours. Les participants qui n'ont pas respecté les Règles officielles du concours sont susceptibles d'être disqualifiés.
- 8.2. Le Sponsor se réserve le droit d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre en tout ou en partie ce concours à tout moment et de quelque manière que ce soit, sans préavis. Sans limiter ce qui précède, si pour une raison quelconque le concours ne peut pas se dérouler comme prévu initialement, par exemple en raison d'une altération ou d'une infection par un virus informatique, le Sponsor peut annuler le concours.
- 8.3. Les Parties dégagées n'assument aucune responsabilité et ne sont pas responsables (i) de la capture incorrecte ou inexacte des informations d'inscription et des participations qui ne respectent pas les Règles officielles du concours ; (ii) de toute perte, dommage ou réclamation causé par un Prix ou le concours lui-même ; (iii) de votre incapacité à accéder à un Prix ; ou (iv) de toute défaillance du site Web pendant la Période du concours, y

compris tout problème, erreur humaine ou technique, erreur d'impression ou typographique, données ou transmissions perdues, retardées ou déformées, omissions, interruptions, suppressions, défauts ou défaillances de toute ligne téléphonique ou informatique ou réseau, dysfonctionnements techniques de tout système informatique en ligne, équipement informatique, serveurs, fournisseurs d'accès, logiciels, échec de réception de tout e-mail ou participation en raison de problèmes techniques ou de congestion du trafic sur Internet ou sur tout site Web, ou toute combinaison de ceux-ci, y compris toute blessure ou dommage à l'ordinateur d'un participant ou de toute autre personne lié à ou résultant du téléchargement de tout matériel lié au concours, tout cela pouvant affecter la capacité d'une personne à participer au concours.

- 8.4. Les Parties dégagées n'assument aucune responsabilité et ne sont pas responsables des communications électroniques qui sont impossibles à délivrer en raison de toute forme de filtrage actif ou passif de quelque nature que ce soit ou d'un espace insuffisant dans la boîte de réception d'un participant pour recevoir des messages électroniques, ni pour les participations tardives, illisibles, incomplètes, falsifiées, endommagées, mal dirigées, mutilées, déformées ou incomplètes, qui seront nulles.
- 8.5. Les documents/données de participation qui ont été falsifiés ou modifiés sont nuls.
- 8.6. Les participations générées par un script, macro ou tout autre moyen automatisé seront disqualifiées. Les participations qui sont incomplètes, déformées, corrompues ou inintelligibles pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, un dysfonctionnement ou une congestion informatique ou du réseau, sont nulles et ne seront pas acceptées.
- 8.7. Sous réserve de la section 5.4, en cas de litige sur l'identité d'un participant, le titulaire autorisé du compte de l'adresse e-mail utilisée dans la Commande éligible sera considéré comme le participant.
- 8.8. Toute tentative de nuire délibérément à un site Web ou de saper le fonctionnement légitime du concours constitue une violation des lois pénales et civiles. Si une telle tentative est faite, le Sponsor se réserve le droit de demander des réparations et des dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi, y compris des poursuites pénales, et de disqualifier un participant du concours ou de toute autre promotion menée par le Sponsor maintenant ou à l'avenir. Dans le cas où il est déterminé qu'un participant a participé au concours d'une manière contraire aux Règles officielles du concours et/ou a soumis plus de participations que le nombre autorisé par les Règles officielles du concours, le participant et toutes les participations soumises par le participant seront disqualifiés.
- 8.9. Le Sponsor se réserve le droit de disqualifier un participant de tout concours si le Sponsor détermine, à sa seule discrétion, que celui-ci a harcelé, trollé, dérangé, ennuyé, causé des nuisances, occasionné de la violence envers une personne, causé des dommages matériels, ou autrement abusé du concours ou du site Web ou enfreint ces règles.
- 8.10. En aucun cas les Parties dégagées ne seront responsables ou redevables de plus que le nombre de prix indiqué dans les Règles officielles du concours.
- 8.11. Le concours est soumis à toutes les lois applicables.
- 8.12. Le concours est nul là où la loi l'interdit. Toutes les questions concernant la construction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité des Règles officielles du concours, ou les droits et obligations des participants ou du Sponsor en lien avec le concours, seront régies et interprétées conformément aux lois de la Suisse, sans égard aux principes de conflits de lois.
- 8.13. La valeur au détail approximative d'un prix telle qu'énoncée par le Sponsor dans la publicité sur le lieu de vente, et d'autres publicités, matériaux de promotion, et/ou dans

ces Règles officielles du concours est sujette à des fluctuations de prix sur le marché de consommation en fonction, entre autres, du laps de temps entre la date à laquelle la valeur au détail approximative est indiquée par le Sponsor et la date à laquelle le prix est attribué ou échangé. Si, au moment où un prix est échangé ou attribué, le prix d'achat au détail en vigueur pour ce prix est inférieur à la valeur au détail approximative indiquée par le Sponsor dans la publicité sur le lieu de vente, à la télévision, dans la presse ou en ligne, dans les matériaux de promotion, sur le site Web, et/ou dans ces Règles officielles du concours, le gagnant du prix n'aura pas droit à un chèque ou à de l'argent pour la différence de prix.

- 8.14. En cas de divergence ou d'incohérence entre les termes et conditions de ces Règles officielles du concours et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel ou contenu lié au concours, y compris, mais sans s'y limiter : le site Web et/ou la publicité sur le lieu de vente, à la télévision, dans la presse ou en ligne ; les termes et conditions de ces Règles officielles du concours prévaudront, régiront et contrôleront.

9. Confidentialité

- 9.1. Le Sponsor respecte le droit de chaque participant à la confidentialité. En participant au concours et en fournissant volontairement des informations personnelles, vous consentez et acceptez la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos informations pour la gestion du concours conformément aux politiques de confidentialité applicables de Logitech Europe S.A. disponibles à l'adresse suivante : <https://www.logitech.com/en-ch/legal/privacy-policy.html>.

Règles abrégées

Sponsor : Logitech Europe S.A. Ouvert aux résidents légaux des juridictions où l'offre et la participation au concours sont légales. Les personnes âgées de 18 ans ou moins sont interdites de participation. Le concours commence le 29 novembre 2024 à 00h01 GMT+1 et se termine le 2 décembre 2024 à 23h59 GMT+1.

Prix tel qu'indiqué sur le site Web, sous réserve des Règles officielles du concours. Nul là où interdit.

Annexe A

Règles supplémentaires

Les prix décrits à la section 4 sont soumis aux conditions suivantes :

- a. Les frais de livraison standard des prix échangés seront à la charge de Logitech.
- b. Les prix ne peuvent pas être combinés avec d'autres promotions.
- c. Prizes will be shipped by Sponsor or a third party partner acting on Sponsor's behalf on or before January 15, 2025.